

Luxembourg, le 29 juillet 2020

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé :

*« En date du 28 juillet 2020, la première phase du dépistage à grande échelle fut prolongée, de façon réduite, jusqu'à la fin du mois d'août.*

*Par conséquent, plusieurs centres de dépistage, dont les centres à Junglinster et à Grevemacher, ont été mis en veille.*

*Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé :*

- *D'après quels critères le choix de fermeture des centres de dépistage fut-il pris ?*
- *Ne s'avère-t-il pas utile de maintenir un centre de dépistage dans la région Est du pays ? Dans la négative, pour quelles raisons ?*
- *En ce qui concerne la logistique, de quelle façon la deuxième phase de dépistage à grande échelle va-t-elle se différencier de la première phase ?*
- *Les centres de dépistage dans la région Est du pays seront-ils réactivés avec le début de la deuxième phase ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

Gilles BAUM  
Député

Carole HARTMANN  
Députée

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu